SECT. IRE. *De l'estimation du sol des bois* . . . 151
§ 1er. Principes de l'évaluation du sol des bois. *ib.*
2. Tables pour l'évaluation du sol des bois. . . 155
3. Usage des tables précédentes. 157
SECT. II. *Evaluation de la superficie des bois.* . . 158
§ 1er. Taillis en croissance. *ib.*
2. Tables pour l'évaluation des taillis en croissance. 160
3. Usage des tables précédentes. 162
4. Bois exploitables. 164
1° Évaluation du produit des taillis. . . . 165
2° Évaluation du produit des futaies. . . 166
3° Evaluation du branchage des futaies. . . 171
4° Evaluation des bois à charbon. . . . *ib.*
SECT. III. *Evaluation du revenu des bois.* 172
§ 1er. Principes de l'évaluation du revenu des bois. *ib.*
2 Table servant à réduire en rente annuelle le produit des bois non aménagés. 173
3. Usage de la table précédente. *ib.*
SECT. IV. *Applications générales.* 174
§ 1er. Evaluation des forêts, en fonds et taillis . *ib.*
2. Evaluation des futaies et des baliveaux. . . 176
3. Evaluation des taillis par induction. . . . 177
4. Evaluation du revenu des futaies sur taillis . *ib.*
5. Du partage, du cantonnement et de l'échange des forêts. 178

CHAP. IX. DES ÉTANGS, DE LEUR UTILITÉ, DE LEUR CONSTRUCTION ET DE LEUR PRODUIT. *ib.*
SECT. IRE. *De l'étendue, de la situation et de l'importance des étangs en France.* *ib.*
— II. *But et utilité des étangs.* 180
— III. *Des conditions nécessaires pour l'établissement des étangs dans un pays.* 181
§ 1er. De la pente du sol. *ib.*
2. De la configuration du sol. *ib.*
3. Du groupement des étangs et de leur situation. 182
4. Des pays propres à l'établissement des étangs. *ib.*
5. De l'imperméabilité du sol. 183
6. De l'abondance des eaux de pluie. . . . 184
SECT. IV. *De l'établissement et de la construction des étangs.* *ib.*
§ 1er. Des travaux préliminaires. *ib.*
2. Du bief, de la pêcherie et du canal. . . . 185
3. De la construction de la chaussée. 186
SECT. V. *Dépense de construction d'un étang.* . . . 190
— VI. *De l'empoissonnement.* 191
§ 1er. La carpe. *ib.*
2. Le brochet. *ib.*
3. La tanche. 192
4. Autres poissons d'étang. *ib.*
SECT. VII. *De l'assolement des étangs.* *ib.*
§ 1er. De l'assolement dans divers pays. . . . *ib.*
2. Assolement des étangs de l'Ain. 193
SECT. VIII. *Education du poisson.* 194
§ 1er. Etangs pour la pose. *ib.*
2. Etangs pour l'empoissonnage. *ib.*
3. Etangs pour poisson de vente. 195
SECT. IX. *De la pratique des pêches.* *ib.*
§ 1er. Pêche à deux ans. *ib.*
2. Pêche à un an. 197
3. Pêche folle. *ib.*
SECT. X. *Accidens et destruction des poissons.* . . . 198
— XI. *Du mode de pêche des étangs.* *ib.*
— XII. *Du transport du poisson.* 199
— XIII. *Conservation du poisson.* *ib.*
— XIV. *De la culture de l'étang dans les années d'assec.* 200
— XV. *Du pâturage des étangs.* *ib.*
— XVI. *Du produit comparé des étangs.* . . . 201
— XVII. *Du desséchement des étangs.* 202
— XVIII. *Des viviers.* 203
§ 1er. De l'usage des viviers. *ib.*
2. De la construction des viviers. 204
SECT. XIX. *Des mares et de leurs construction.* . . 205
— XX. *Des réservoirs pour les jardins.* . . . 206

ÉCONOMIE PUBLIQUE DE L'AGRICULTURE ET LÉGISLATION RURALE.

PREMIÈRE PARTIE. — ÉCONOMIE RURALE DE L'AGRICULTURE. DISPOSITIONS GÉNÉRALES. 209

CHAP. Ier. DE LA RICHESSE AGRICOLE ET DE SES SOURCES. *ib.*
SECT. IRE. *De la propriété foncière considérée comme instrument de travail.* 210
— II. *Des restrictions commandées par l'intérêt général.* *ib.*
§ 1er. De l'expropriation pour cause d'utilité publique. *ib.*
§ 2. Des restrictions modificatives du droit de propriété. 211
§ 3. Des restrictions à la jouissance. *ib.*
CHAP. II. DES DÉBOUCHÉS. 214
SECT. IRE. *Du marché intérieur.* *ib.*
§ 1er. Des voies de communication *ib.*
SECT. II. *Du marché étranger.* 220
CHAP. III. DES IMPOTS. 221
— IV. MESURES GÉNÉRALES D'AMÉLIORATION. 222

DEUXIÈME PARTIE. — LÉGISLATION RURALE. INTRODUCTION. 225

TITRE PREMIER.

CHAP. Ier. DE LA PROPRIÉTÉ RURALE. . *ib.*
— II. DE LA DISTINCTION DES BIENS. 226
SECT. IRE. *Des meubles.* *ib.*
— II. *Des immeubles.* *ib.*
§ 1er. Des immeubles en général. *ib.*
2. Des pigeons. 227
3. Des ruches, essaims et vers à soie. . . . *ib.*
CHAP. III. DES EAUX. 228
SECT. IRE. *Des eaux courantes.* *ib.*
§ 1er. Des fleuves et rivières navigables ou flottables. *ib.*
2. Des rivières et ruisseaux non navigables ou flottables. *ib.*
3. Des sources. 229
SECT. II. *De la propriété des cours d'eau.* . . . 230
— III. *De l'alluvion et des changemens de lit.* . 231
— IV. *Des îles et îlots des fleuves et rivières.* . . *ib.*
— V. *Des canaux de navigation.* 232
— VI. *Des lacs.* *ib.*
— VII. *Des étangs.* 233
— VIII. *Droit de pêche.* 234
— IX. *Droit de varec et goëmon.* *ib.*
— X. *Des lais et relais de la mer.* 235
— XI. *Des dunes.* *ib.*
— XII. *Du droit de bacs et bateaux de passage.* *ib.*
— XIII. *Usines et moulins à eau.* 236
— XIV. *Des digues et chaussées.* 237
— XV. *De la police des eaux.* *ib.*
CHAP. IV. DROITS DÉRIVANT DE LA PROPRIÉTÉ. 238
SECT. IRE. *Des bornages et délimitations.* *ib.*
§. 1er. Du bornage des propriétés rurales.. . . *ib.*
2. De la délimitation et bornage des bois et forêts. 240
3. Mode de procéder à la délimitation et au bornage des bois et forêts. 241
SECT. II. *Du droit de clôture.* *ib.*
CHAP. V. DES DIVERSES MODIFICATIONS APPORTÉES A L'EXERCICE DU DROIT DE PROPRIÉTÉ. . . . 242
SECT. IRE. *De l'expropriation pour cause d'utilité publique.* *ib.*
— II. *Des plantations et des bois.* *ib.*
§ 1er. Plantation des arbres et des bois *ib.*
2. Des bois des particuliers. 244
3. Des bois destinés à la marine. *ib.*
4. Des défrichemens. *ib.*
5. Des droits d'usage dans les bois et forêts, du cantonnement. 245
SECT. III. *De la culture des tabacs.* 246
— IV. *Du desséchement des marais.* 247
§ 1er. Fixation de l'étendue, de l'espèce et de la valeur des marais avant le dessèchement. *ib.*
2. Pendant les travaux. 248
3. Après le dessèchement. *ib.*
4. Indemnités en cas de dépossession. *ib.*